



SE-Unsa Mayotte

Email : [976@se-uns.org](mailto:976@se-uns.org)  
Contact : 06 39 22 26 16  
06 39 25 25 34

## Fiche de suivi syndical PROMOTION D'ECHELON 2014-2015

Syndiqué(e)                       Non syndiqué(e)                       Adhésion jointe

NOM : ..... PRENOM : .....

Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Téléphone : ..... Portable : ..... Courriel : .....

Adresse administrative : .....

### Position (Cochez la bonne case)

Activité                       Congés divers                       Autre (à préciser) : .....

### CORPS : (Cochez la bonne case)

Agrégé (e)                       Certifié(e)                       Bi-admissible                       PLP                       PROF d'EPS                       Autre : .....

### Grade : (Cochez la bonne case)

Classe normale (CN)                       Hors Classe (HC)

Établissement d'affectation : .....

Discipline enseignée : .....

Échelon actuel : ..... - depuis le : ...../...../..... (date du dernier changement d'échelon)

- obtenu au :     Grand choix                       Choix                       Ancienneté

Note pédagogique (au 31 août 2014) : .....

Note administrative (au 31 août 2014) : .....

Note globale (au 31 août 2014) : .....

Inspecté (e) le ...../...../.....

Ancienneté générale de service : ..... ans ..... mois ..... jours

Promotion attendue du ..... ème échelon au ..... ème échelon

- au :     Grand choix                       Choix                       Ancienneté

*J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations administratives et corporatives concernant notamment la gestion et le déroulement de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à Guido CARRASCO, 13 Jardins du Collège 97600 MAMOUDZOU*

Fiche à retourner par courrier à Guido CARRASCO, 13 Jardins du Collège 97600 MAMOUDZOU

ou par email : [976@se-uns.org](mailto:976@se-uns.org)

Date : .....

Signature : .....

## Le changement d'échelon ou avancement d'échelon

- Il se fait en fonction du rythme d'avancement pré-établi et du classement des promouvables.
- Pour être promouvable, il faut avoir atteint la durée requise pour passer d'un échelon à un autre (cf tableaux de rythme d'avancement).
- L'examen des promotions se fait sur l'année scolaire pour les professeurs, sur l'année civile pour les instituteurs. La promotion peut se faire :
  - au grand choix (professeurs) ou au choix (instituteurs) : 30% des promouvables ;
  - au choix (professeurs) ou mi-choix (instituteurs) : 5/7 des promouvables ;
  - à l'ancienneté.
- La situation de l'ensemble des promouvables à l'échelon supérieur est examinée par la Commission Administrative Paritaire du corps d'appartenance.
- Les promotions sont prononcées par l'autorité gestionnaire. Dans le premier degré, les postulants sont départagés par un barème départemental constitué d'au moins deux éléments : ancienneté et note pédagogique. Dans le second degré, le critère permettant de déterminer les promus est la note chiffrée (note globale) et, à note égale, pour départager les candidats on considère d'abord l'ancienneté dans le corps, l'ancienneté dans l'échelon, le mode d'accès à l'échelon actuel (grand choix, choix, ancienneté) et en dernier ressort, la date de naissance.

<b>Classe normale des agrégés, certifiés, PEPS, PLP, COP, CPE et PE</b>			
Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
3e au 4e			1 an
4e au 5e	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
5e au 6e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6e au 7e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7e au 8e	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8e au 9e	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
10e au 11e	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

<b>Hors-Classe des certifiés, PLP, PEPS, CPE, PE et DCIO</b>	
Echelons	Durée
1er au 2e	2 ans 6 mois
2e au 3e	2 ans 6 mois
3e au 4e	2 ans 6 mois
4e au 5e	2 ans 6 mois
5e au 6e	3 ans
6e au 7e	3 ans

<b>Classe normale des AE, PEGC et CE d'EPS</b>			
Échelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
8e au 9e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans
9e au 10e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois
10e au 11e	2 ans 6 mois	3 ans 6 mois	4 ans 6 mois

<b>Hors-Classe des PEGC et CE d'EPS</b>	
Echelons	Durée
1er au 2e	2 ans
2e au 3e	3ans
3e au 4e	3ans
4e au 5e	3ans
5e au 6e	3ans

<b>Classe exceptionnelle des PEGC et CE d'EPS</b>	
Echelons	Durée
1er au 2e	3 ans
2e au 3e	3 ans 6 mois
3e au 4e	4 ans
4e au 5e	4 ans

